

Candidater au diplôme d'ingénieur-e informatique en systèmes interactifs

```
/**/ body.fiche .contenu .toolbox ul li::before, body.consultation .contenu-fiche ul li::before, body.consultation .element_deco ul li::before, body.consultation .encadre-contenu__liste ul li::before, #encadres .toolbox ul li::before, body.consultation .encadre_auto_liste ul li::before, body.consultation .encadre_contenu ul li::before, .popupAide ul li::before, .contenu-fiche__element-valeur ul li::before{ content:"\e904"; } /**/
```

Devenez ingénieur-e !

Vous souhaitez postuler à ce diplôme, suivez alors la procédure ci-dessous et ci-dessous.

Niveau requis

Les étudiant-e-s sont recruté-e-s au niveau bac+2.

Les diplômes d'entrée éligibles pour intégrer la formation sont les suivants :

- Licence 2e année scientifique
- DUT informatique, électronique, réseaux...
- Classes préparatoires scientifiques

La sélection des élèves ingénieur-e-s de l'EICnam :

- Dossier de candidature
- Tests de positionnement : mathématiques, anglais, culture générale et scientifique
- Entretien individuel
- Commission statuant sur les aptitudes des candidats (en présence des responsables pédagogiques)

Procédure de recrutement pour la rentrée 2021

1. Téléchargez le dossier de [dossier de recrutement](#) et retournez-le complété, accompagné des justificatifs
2. Inscrivez-vous sur le site internet de l'[EICnam \(Galao\)](#)
3. Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué-e à une journée de recrutement
 - o Épreuves écrites (4 tests) : maths, anglais et français et test de spécialité
 - o Entretien de motivation
4. Si les tests et l'entretien sont concluants, vous serez déclaré-e admissible; vous pourrez alors bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans votre recherche d'une entreprise.

Conditions d'accès pour devenir apprenti-e

Les conditions requises pour postuler au diplôme STMN en apprentissage sont :

- Avoir moins de 30 ans
- Être peu ou sans expérience professionnelle
- Être titulaire d'un bac +2, BTS, DUT ou équivalent
- Avoir signé un contrat d'apprentissage de 3 ans avec une entreprise.

Sessions de recrutement

Samedi 13 mars 2021

Les autres dates seront communiquées ultérieurement